

MESSAGE DU XIII^E CONGRES UNIVERSITAIRE

Depuis quelques années, la société haïtienne se trouve confrontée à un climat d'insécurité qui ne cesse de s'étendre sur tout le territoire national et porte de graves préjudices aux citoyens. Dans la perspective de la lutte contre ce phénomène, les jeunes de toutes les universités se sont engagés dans une démarche de réflexion et d'analyse à travers le 13^e Congrès Universitaire organisé par la Pastorale Universitaire de l'Archidiocèse de Port-au-Prince, les 14 et 15 mai 2022 autour du thème « **L'engagement de l'Université dans la lutte contre l'insécurité** ». Il ressort des assises de ce Congrès que l'État, qui devrait être le premier garant de la sécurité nationale, l'Université qui est la boussole de la société dans sa mission de former des cadres et d'être l'avant-gardiste de la conscience collective et l'Eglise qui est une institution morale accompagnant la société dans le maintien de l'équilibre social, doivent assumer des engagements concrets dans le cadre de la lutte contre ce phénomène.

Les congressistes, au terme d'une réflexion autour de l'engagement de ces trois entités, se sont entendus sur le fait que l'insécurité globalisée qui règne dans le pays est une construction politique et économique, une construction délétère qui vise à anéantir l'État et la société en général. La population doit donc se révolter contre cet état de fait.

En attendant l'arrivée à la tête de l'État de dirigeants qui portent vraiment les intérêts de la collectivité, il faut contraindre les instances publiques à :

- Renforcer l'appareil judiciaire
- Contrôler les frontières
- Investir dans la production nationale
- Donner les moyens matériels adéquats à la PNH
- Investir dans l'éducation
- Encourager le civisme
- Créer des emplois
- Mettre en place des programmes d'apaisement social

Ensuite, de son côté, l'université devrait :

- Sensibiliser les jeunes pour le progrès d'Haïti
- Organiser des conférences-débats, des Colloques sur l'insécurité
- Mener des recherches et produire des réflexions, puis élaborer et proposer des plans stratégiques pour combattre l'insécurité
- Promouvoir la participation active des universitaires dans la vie politique du pays
- Être une véritable force de pression dans la société
- Promouvoir l'esprit patriotique dans le pays
- Se mettre au service de la société

Enfin, pour sa part, l'Église, en tant qu'instance morale et spirituelle, a l'impérieux devoir de (d') :

- Eduquer les fidèles sur le plan civique
- Cesser de prêcher la résignation
- Opter pour une pastorale sociale plus intensifiée et plus active

Nous nous engageons tous, en tant qu'étudiants, universitaires, à agir au nom de notre appartenance à la Cité, à l'Université, à une confession religieuse quelconque, quelles que soient nos convictions idéologiques, et à nous investir pleinement en vue de favoriser la mise en œuvre de ces résolutions. Ce, pour une société sereine, juste, et une Haïti prospère.

Donné à Port-au-Prince, le 15 mai 2022.

**XIII^e Congrès de la Pastorale universitaire
De l'Archidiocèse de Port-au-Prince**